

L'an 2026, le 23 avril, le Conseil Municipal de VIELLA (Gers), régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Vincent BERDOULET (1er Adjoint)

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	11	Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

Date de la convocation
10 avril 2026

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

et publication du

__/__/__

Etaient présents : Françoise BOURHIS, Cindy CALESTROUPAT, Estelle COURJAUD, Eveline DUVIAU, Christelle GUILLAUMON, Sophie LAPORTE, Vincent BERDOULET, Nicolas DARZAC, Michel LAFON, Jean-Michel LAMARQUE, Christophe LANGLADE

Procurator(s) :
Agnes CLARAC à Vincent BERDOULET

Cédric LABORDE à Nicolas DARZAC, Guillaume LESCLOUPE à Sophie LAPORTE

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Agnes CLARAC
Cédric LABORDE
Bastien LANNUSSE
Guillaume LESCLOUPE

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Jean-Michel LAMARQUE
Cindy CALESTROUPAT

AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Vincent BERDOULET Adjoint au Maire, après avoir approuvé le compte financier unique 2025

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 124 141,99

- un excédent reporté de : 222 782,02

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 346 924,01

- un déficit d'investissement de : 58 724,65

- un déficit des restes à réaliser de : 6 507,22

Soit un besoin de financement de : 65 231,87

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT 346 924,01

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) 65 231,87

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) 281 692,14

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT 58 724,65

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Adjoint au Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à VIELLA

Adjoint au Maire Vincent BERDOULET

le(s) secrétaire(s) de séance